

Saint-Lyé-la-Forêt, en bref

Juillet 2013

Directrice de publication Mme Chantal Reurienne

Commune de Saint-Lyé-la-Forêt

Année 2013, n°3

 L'écho du Conseil Municipal

Rappel:

Les comptes rendus des réunions de Conseil peuvent être consultés dans leur intégralité en mairie.

- Les Associations
- Informations diverses





Festivités du 14 juillet

www.mairie-saint-lye-la-foret.fr

L'édito Qu'est ce que les FAJ/FUL?

Pour la construction des logements locatifs, une garantie d'emprunt doit-être apportée, soit par la commune, soit par le Conseil Général, soit par les deux entités, en cas de défaillance financière des bailleurs sociaux. En aucun cas, il n'est possible de construire des logements sociaux sans emprunts ni de logements sans garanties. Le département du Loiret est depuis de nombreuses années, un acteur volontaire en matière de politique de l'habitat.

Ainsi, au niveau des communes, il intervient en tant que garant solidaire lors de l'octroi de garanties d'emprunts déposés par les bailleurs sociaux.

Comme Saint-Lyé-la-Forêt n'a pas souhaité être seule dans la garantie de l'emprunt, en cas de défaillance du bailleur social, la commune a adhéré à la proposition du Conseil Général qui garantie l'emprunt à 50 %.

Du fait d'être partie prenante dans la garantie, la commune est entrée dans le dispositif des FAJ/FUL,

<u>FAJ</u>: Fonds d'Aide aux Jeunes — limite d'âge 25 ans, sans entraide familiale. L'aide est accordée pour l'école, la nourriture, les transports, l'habillement.

<u>FUL</u>: Fonds Unifié Logement = sans limite d'âge. L'aide est accordée pour l'accession au logement : maintien dans le logement en cas de dettes, aide au 1er mobilier, aide au dépôt de garantie, aide au 1er loyer (le temps que l'APL se mette en place), aide au règlement de factures, eau, téléphone, électricité...

Ces demandes d'aide sont à formuler auprès du Conseil Général, pour la constitution d'un dossier.

La garantie d'emprunt donnait droit à une réservation par la commune de 70% du nombre de logements construits, les 30 % restant, attribués au Préfet. Cette formulation a fortement évolué sans nouvelles informations aujourd'hui.

Jean-Paul Triffault

MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi: 15h-19h Mercredi: 9h---12h Vendredi: 15h-18h

Permanences urbanisme le mardi et le vendredi

> tel: 02.38.91.84.72 fax: 02.38.91.86.44

mairie.de.st.lye@wanadoo.fr

L'écho du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2013

Le Conseil Municipal prend connaissance des soucis relatifs à la circulation du Chemin du grillon : état du chemin et vitesse excessive des véhicules. En conséquence, le CM décide de fermer à la circulation le chemin du grillon sur la portion située entre le parking et la rue de l'enfer.

L'augmentation du prix du m3 d'eau potable et d'assainissement prévue initialement au 1er décembre 2012, ne prendra effet qu'à compter du 1er avril 2013. Cette augmentation n'apparaitra que sur la consommation du 1er/04/2013 au 31/03/2014.

Le CM valide l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013-2014, sous réserve de l'acceptation par le Conseil Général des nouveaux horaires de transport. A défaut, l'application de la réforme sera reportée à la rentrée 2014-2015. A ce jour, le Conseil Général a refusé la modification des horaires de transports scolaires pour la rentrée 2013 et ne se prononce pas pour le coût et la prise en charge du transport du mercredi. L'application de la réforme est donc reportée à la rentrée 2014-

Le CM valide les investissements 2013 = voir tableau en bas de page.

Séance du 23 avril 2013

Le Conseil Municipal approuve le maintien du mode de calcul de la répartition des sièges entre les communes membres de la Communauté de Communes de la Forêt (CCF).

Le CM désigne le Bureau APAVE pour effectuer la mission de contrôle amiante pour les infrastructures de la station d'épuration actuelle.

Le CM décide de participer financièrement à la mutuelle des agents communaux qui en feront

la demande et dont la mutuelle est labellisée (seul le risque santé est concerné).

Après une étude du service des archives départementales du Loiret, un choix de 3 blasons représentatifs de la commune nous a été proposé. Le CM a retenu celui-ci :

Le CM décide de créer un poste d'adjoint technique de 2nde classe aux écoles à compter du 19 septembre 2013.

Séance du 4 juin 2013

Le Conseil Municipal vote les différentes subventions aux associations communales et horscommune. Deux nouvelles subventions sont attribuées au Foyer Socio-éducatif et à l'UNSS du collège de Neuville-aux-Bois, suite à la dissolution du SIRGEST (transport scolaire du collège).

La commune de Chevilly a décidé d'octroyer à notre commune, 25 % de la taxe polluante perçue. Cette taxe est liée à la proximité du centre d'enfouissement.

Le CM est informé de la nécessité d'adapter les outils informatiques aux nouvelles dispositions techniques et administratives (comptabilité, dématérialisation ect...). Il choisit, après comparaison de différents devis, la société MSI pour le changement du serveur et du poste de travail informatique du secrétariat général.

Suite à la demande d'un particulier de réaliser sur le domaine public un assainissement privé, sur une longueur d'environ 184 mètres, le CM émet un avis défavorable à cette demande.

Le CM reconduit la convention ATESAT pour 1 an, mais ne souhaite pas adhérer à l'Habitat Développement Pact Local 2013.

LES INVESTISSEMENTS 2013

Voirie

- Rue du 8 mai = réfection totale
- Rue du Plessis = dos d'âne et panneaux
- Création de grille « avaloir » à côté de l'abri bus situé face à la rue neuve, afin d'éradiquer « les salle « Rive du Nan » mares d'eau »
- Prolongement de la voirie, près de la salle « Rive l'entretien des bâtiments du Nan »
- Rue du coudresceau = tranchée drainante

Electrification

- Chemin des vignes = éclairage public
- Commune = remplacement de 50 points lumineux: 11 boules et 39 lampes à vapeur de mercure. Ce remplacement est subventionné par l'ADE-
- Ecossoires = remplacement du candélabre, suite du Nan » à accident (prise en charge par l'assurance)

Matériel

- Remplacement du matériel de l'atelier communal volé (en partie pris en charge par l'assurance)
- Tables et chaises pour le restaurant scolaire et
- Jouet de Noël pour l'école, et auto-laveuse pour
- Sécurité incendie : bâche et poteaux incendie
- Aménagement du terrain derrière les vestiaires sportifs = terrassement, arrosage, plantation de pelouse et plantes, terrain de pétanque, jeux pour enfants avec dalles amortissantes.

Remboursement Emprunt

Remboursement d'une partie du prêt relais contracté pour la construction de la salle « Rive

14 JUILLET

A l'occasion de la fête nationale, la Municipalité a le plaisir de vous convier

Samedi 13 juillet À une soirée festive dès 20h00

Buffet campagnard Retraite aux flambeaux accompagnée par la Batterie Fanfare « l'Echo de la Forêt » Feux d'artifice et Bal populaire







LA FIN D'ANNEE SCOLAIRE

LA FETE DES LUTINS VENDREDI 28 JUIN

Pour clôturer cette saison, les bénévoles et l'équipe d'animation organise la fête des lutins le vendredi 28 juin dès 19h avec au programme spectacle des enfants, Assemblée Générale, Tombola et bien sûr le traditionnel pot de l'amitié!





Encore une année scolaire qui s'achève et plein de souvenirs dans la tête de nos petits lutins : musée de la sorcellerie à la Toussaint, cinéma, patinoire cet hiver, Tour Eiffel, spectacle à Paris au printemps ... Et pour fêter le début de l'été, grâce au loto des Joyeux Lutins, nous emmenons 50 enfants le mercredi 26 juin à la mer de sable, un parc d'attraction près de Paris.

LA FETE DE L'ECOLE SAMEDI 29 JUIN

14H15 = Spectacle présenté par las enfants du RPI

Nombreux Stands = jeux d'adresse ou de patience, pêche à la ligne, grand Rallye « Trouver Charlie », structure gonflable, TOM-BOLA, buvette et gâteaux

17h15: tirage au sort de la TOMBOLA

19h00: Repas à la salle des fêtes sur réservations = 02.38.91.85.73 - si cela vous intéresse, téléphoner **EN URGENCE** pour vous inscrire.

L'équipe enseignante accueillera à cette occasion Monsieur <u>Laurent Dohat</u>, nouveau directeur à la rentrée 2013.



MAINTIEN EN FORME



Vous souhaitez maintenir votre forme toute l'année. Améliorer votre bien-être corporel, votre souplesse. votre endurance

Venez participer à nos séances de MAINTIEN EN FORME à la salle de la Forêt, tous les vendredis de 10h à 11h.

Ces cours sont dispensés par une animatrice diplômée. Nous effectuons des exercices de gym douce où chacun travaille à son rythme et dans la bonne humeur.

Tous les jeudis, en commun avec le Club des Ainés, nous marchons en forêt.

Plus de renseignements au 02 38 91 81 28

ASCL Juillet 2013

Le Centre de loisirs débute le lundi 8 juillet 2013, il reste quelques places disponibles, si vous êtes intéressés, vous pouvez joindre Guy LAUNAY au 02 38 75 58 28 après 18h



L'ASCL a organisé une sortie vélo le dimanche 2 juin 2013 avec notre champion du vélo : Guy LAUNAY.

Nous avons clôturé cette sortie par un pique-nique en commun.

APE

L'association des parents d'élèves de St Lyé -Villereau a tenu un stand de plantes sur les deux vide-greniers des communes. Le bénéfice permettra de financer la structure gonflable qui animera, entre



autres stands, la fête de fin d'année des écoles, le 29 juin à St Lvé.

JOYEUX LUTINS Août 2013

L'accueil périscolaire et de loisirs Les Joyeux Lutins est ouvert en périscolaire matin et soir, les mercredis, chaque 2^{ême} semaine des petites vacances (sauf à la Toussaint, les 2 semaines) et au mois d'août de 7h à

RAPPEL: Pensez à vous inscrire pour le lundi 02 septembre avant le 05 juillet (dernier jour de vacances) et pour la rentrée avant le 22 août.

Voici un aperçu du programme de cet été





LES AINÉS DE LA FORÊT

Monique Launay 02.38.75.58.28

AGENDA

des

AINES

(38)

Mercredi 3 juillet Barbecue

Mercredi 31 juillet Jeux avec l'ASCL

5 septembre Journée promenade avec

Les Passeurs de Loire

19 septembre Sortie Cabaret « La Distillerie »

25 septembre Mercredi ieux chez Aline et Julien

> 12 octobre Bal d'Automne

Le Club des Aînés fonctionnera pendant les vacances de juillet et août les mercredis après-midi, avec toujours un seul objectif: Rompre la solitude des personnes âgées et seules durant les vacances.



L'après midi dansant du 13 avril à la salle Rive du Nan, animé par l'orchestre « top Musette »



Les Aînés de la Forêt sont allés visiter la Maison Martin Pouret, crée en 1797 et qui est aujourd'hui la dernière en France à pratiquer la fabrication du Vinaigre et de la Moutarde d'Orléans dans le respect et le savoir faire local.

La société familiale a élevé le vinaigre au rang

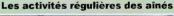
de l'excellence grâce au procédé de fabrication traditionnel: le procédé d'Or léans, inchangé depuis deux cent ans.

Le club des Ainés a passé une journée de découverte de la ville de Briare. La visite du Musée de la Mosaïque et des Emaux a permis de découvrir de rares collections de perles et de boutons ainsi que des mosaïques du 19éme et des

plus modernes.

L'église St Etienne a permis de voir le style architectural romano-byzantin.

L'après-midi, les adhérents se sont dirigés vers le bateau promenade qui les a emmené sur le canal de Briare avec passages d'une écluse et de traverser le célèbre Pont Canal.





ART FLORAL





ART CULINAIRE



Le jeudi 18 avril, 23 adhérents ont visité l'entreprise Expo Dif Collectivités à Malherbes

Des cours d'informatique ont été proposés au club des Aînés de la forêt.

Ces cours sont effectués par "Libres Savoirs". initiée et financée par la Région Centre.

Une dizaine de participants se réunit tous les jeudis du mois de juin 9h à 12h et de 14h à 17h. Le premier cours a eu lieu le jeudi 6 juin.

